

Conditions Générales des Inscriptions

ARTICLE 1 – OBJET

Le Théâtre Universitaire Royal de Liège ASBL (désignée ci-après comme « le TURLg »), Quai Roosevelt, 1b, 4000 Liège, est une ASBL dédié à la création théâtrale et l'animation d'ateliers et stages.

Les présentes conditions générales régissent l'inscription à une activité du TURLg.

ARTICLE 2 – INSCRIPTION

L'inscription à une activité (atelier, stage, etc.) proposé par le TURLg n'est considérée comme définitive qu'après réception du paiement complet. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée.

ARTICLE 3 – ANNULATION À L'INITIATIVE DU TURLG

Le TURLg se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, les personnes inscrites seront intégralement remboursées.

ARTICLE 4 – DÉSISTEMENT DU PARTICIPANT

Si vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, nous vous demandons de prévenir l'équipe du TURLg le plus rapidement possible par e-mail à l'adresse suivante : turlg@uliege.be, afin de libérer la place pour une autre personne.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

En cas d'annulation de votre part :

- Plus de 15 jours avant le début de l'activité : remboursement intégral.
- Entre 15 et 7 jours avant le début de l'activité : 50 % du montant payé seront remboursés.
- Moins de 7 jours avant le début de l'activité : aucun remboursement ne pourra être effectué.